

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2013/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2013

DCM N° 13-07-04-17

Objet : Halte ferroviaire de Metz Nord - Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets du Conseil Régional de Lorraine : 'Pour un développement durable et intermodal des gares et haltes ferroviaires TER Métrolor'.

Rapporteur: Mme FERRARO

Dans le cadre du projet urbain de Metz-Nord et de son volet mobilité, le Conseil Municipal a, par délibération du 28 mars 2013, décidé de signer une convention avec SNCF Gares et Connexions, en vue d'étudier l'aménagement de la halte ferroviaire de Metz-Nord.

L'ambition est de valoriser et reconquérir cet équipement structurant pour créer le deuxième pôle multimodal de la ville, ce en lien avec Mettis.

Au terme de l'étude technique actuellement en cours, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur le principe de réalisation du projet et sur ses conditions de financement.

Les objectifs poursuivis par ce projet rejoignent ceux du Conseil Régional de Lorraine dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité, notamment à travers :

- un renforcement du réseau ferroviaire régional comme support d'une nouvelle éco-mobilité,
- une amélioration de la qualité urbaine des gares et de leurs abords.

A cet égard, la Région a lancé un appel à projets « pour un aménagement durable et intermodal des gares et haltes ferroviaires TER Métrolor » pour l'année 2013, susceptible de donner lieu à des subventions d'investissement pour ce type de projets.

Aussi, il est proposé de solliciter la prise en compte de cette opération par la Région dans le cadre de l'appel à projets précité.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2013

VU le règlement du Conseil Régional de Lorraine pour l'appel à projets « pour un aménagement durable et intermodal des gares et haltes ferroviaires TER Métrolor »,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Régional de Lorraine, dans le cadre de l'appel à projets « pour un développement durable et intermodal des gares et haltes ferroviaires TER Métrolor », une subvention d'investissement pour l'opération d'aménagement de la halte ferroviaire de Metz-Nord en vue d'en faire un pôle multimodal

- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à ces opérations.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Aménagement opérationnel
Commissions : Commission des Travaux et Domaines
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ